



Association des Auditeurs de France Culture

Sommaire

Editorial	1
Prochain déjeuner rencontre, Thierry Garcin	1
Histoire de l'Aafc (VIII)	2
Hommages à Abdelwahab Meddeb.....	4/5
Déjeuner rencontre avec Antoine Garapon	6
Assemblée Générale	16

71^e bulletin de
l'Association des Auditeurs
de France Culture
(ISSN n° 1764-2957)
tiré à 150 exemplaires
2 euros

Editorial

Par Danièle Tisserand

Que faire ?

D'un côté, l'audience de France Culture ne cesse d'augmenter, de l'autre sa mission culturelle se fragilise toujours davantage. Les nouvelles émissions de la grille de rentrée sont encore rognées par de nouvelles interruptions et elles laissent une impression de confrontations à bâtons rompus sur des thématiques rebattues par l'actualité. Cela aboutit finalement à des bavardages redondants. A contrario, de véritables émissions de vulgarisation restent trop brèves, ou disparaissent carrément, telle *Les Lundis de l'histoire*. C'est pourquoi beaucoup d'auditeurs regrettent *Du Jour au lendemain* d'Alain Veinstein, qui faisait entendre des auteurs et des poètes restés inconnus de toutes les promotions tapageuses du moment.
(Suite p. 2)

Notre prochain Rendez-vous

Le samedi 24 janvier 2015 à 12 heures,

Nous aurons le plaisir d'accueillir Thierry Garcin,

producteur avec Eric Laurent des *Enjeux internationaux*,
chaque matin du lundi au vendredi à 6h45.

Nous vous proposons de nous retrouver au **restaurant Le François Coppée**

1 Bd du Montparnasse – 75006 Paris – 01 47 34 72 70 - Métro Duroc.

Le plat principal sera une viande ; merci de nous préciser si vous préférez un poisson.

Par personne : 30 euros tout compris.

Pour vous inscrire :

Envoyez votre nom et adresse, accompagné d'un chèque à l'ordre de Aafc à

Aafc, Maison des Associations, Bte 51, 5 rue Perrée, 75003 Paris

avant le 15 janvier.

Vous pouvez aussi faire une réservation par téléphone au 01 39 89 86 96 (règlement sur place).

(*Editorial, suite*) Un professionnel de la radio, une voix qui fait parler des voix originales, un producteur qui connaît son sujet de l'intérieur, ici le monde de l'édition et la plus haute poésie, c'est la clef de la mission de vulgarisation qui incombe à France Culture. Nous ne souffrons pas de nostalgie déplacée mais nous nous inquiétons d'une tendance à éviter le travail des spécialistes, d'un quasi refus de l'analyse ou de la critique qui devraient plutôt être des moteurs de la ligne éditoriale de France Culture.

Nous déplorons que sous couvert d'une objectivité mal comprise et au nom d'un anti élitisme mal placé, les journalistes se contentent trop souvent de question manichéennes et cherchent à pousser les interviewés à entrer dans des problématiques préétablies. Cela ne leur laisse pas le temps de développer un raisonnement ni aux auditeurs la latitude de comprendre leur originalité et leur profondeur.

Lors d'un déjeuner rencontre en 2011, Olivier Poivre d'Arvor nous disait qu'il souhaitait « devenir prescripteur ». On comprend qu'il veut faire vendre

et pourquoi pas ? Les auditeurs aussi cherchent à savoir quoi acheter. Mais, multiplier les informations sensationnalistes, fût-ce sur des produits culturels, accumuler les « coups de cœur » de tel ou tel non spécialiste, est-ce la bonne méthode ? Pour ce qui est de l'incroyable, de l'émouvant ou de l'inouï, d'autres chaînes, d'autres publicitaires font déjà le travail. Il ne suffit pas d'ajouter une touche pseudo intellectuelle à France Culture pour faire vendre des objets de culture. Ce qu'il faudrait plutôt, c'est former le public en se livrant à un travail de vulgarisation qui aille au-delà de la simple information.

Comment le faire sans laisser aux producteurs et aux journalistes le temps et les moyens de se spécialiser et d'œuvrer à la qualité du travail radiophonique avec leurs techniciens ? Saluons donc l'émission scientifique d'Etienne Klein et espérons que d'autres suivront dans le même esprit.
D.T.



Histoire de l'Aafc – VIII

2011 : réagir, mais comment ?

Début 2011 : on le répète lors de notre Assemblée générale, l'objectif de l'aafc est « de préserver le caractère exceptionnel de France Culture dans le paysage audiovisuel français ». Comment faire, alors que les formats des émissions diminuent et qu'ils sont de plus en plus parsemés d'interruptions musicales ou promotionnelles ? Les auditeurs s'adressent directement à la chaîne et aux producteurs via internet et nous recevons de moins en moins de lettres à relayer. Comment faire vivre l'association ? Une des réponses est l'organisation de déjeuners-rencontres où nous pouvons nous adresser directement aux producteurs pour mieux saisir la logique de cette évolution.

En 2011, nous recevons Antoine Perraud. Il nous raconte la genèse de *Tire ta langue*, créée par Jean-Marie Borzeix et Olivier Germain-Thomas en 1980. Antoine Perraud est arrivé à France Culture en 1986 en tant que producteur tournant de *Tire ta langue*. Il réalise *Une Vie une œuvre* sur Jacques Bainville, que personne ne voulait aborder à cause de son appartenance à l'Action Française. En 1991, Olivier Germain-Thomas lui confie son émission, ce qu'Antoine Perraud qualifie de « cadeau injuste ». Il peut organiser l'émission à sa guise et, à l'époque, elle est constituée d'un documentaire de soixante minutes. Mais oui, c'était

un temps où les émissions duraient au moins soixante minutes et où les documentaires, c'est à dire l'art radiophonique constituait l'essentiel de l'écoute de la chaîne (cf. *Les nuits*). Déjà, les producteurs s'inquiétaient de l'introduction des journalistes et de leur « tempo sautillant ». « Ce n'était rien par rapport à ce que l'on entend aujourd'hui mais cela faisait grincer beaucoup de dents, à l'époque », précise Antoine Perraud qui, d'ailleurs, est lui-même journaliste.

A partir de 1997, à l'arrivée de Patrice Gélinet à la direction de France Culture, Antoine Perraud doit réduire son documentaire à quarante minutes et y ajouter vingt minutes d'entretien. Bientôt, Laure Adler impose le direct. Antoine Perraud demande l'adjonction de comédiens parce qu'il veut faire entendre de grands textes et rebondir sur eux en direct. Le directeur suivant, David Kessler, supprime l'émission jugée trop ancienne et lui offre *Jeux d'archives*.

A l'époque, Antoine Perraud faisait partie d'une commission présidée par Jean-Noël Jeanneney et chargée de sélectionner les émissions à sauvegarder d'urgence par l'INA. Il semblait donc particulièrement désigné pour cette émission. Las ! en 2008, Bruno Patino arrive à la direction de

France Culture alors que c'est lui qui, en 2006, l'avait licencié de Télérâma que Patino dirigeait, pour « abus de la liberté d'expression ». Il supprime *Jeux d'archives* mais heureusement recrée *Tire ta langue*. L'horaire est bon mais on supprime documentaires et comédiens. On peut se demander à quoi jouent les directions à travers tous ces tâtonnements. Avec son expérience, Antoine Perraud pense que pour transmettre la culture il faut lire des textes du passé de manière à les faire entendre toujours mieux.

Le 22 mars 2011, nous nous entretenons avec Olivier Poivre d'Arvor dans son bureau. Il pense que France Culture n'est pas menacée. Nous l'interrogeons sur le budget de la chaîne. Il s'élève à 14 millions d'Euros, sans compter le coût des locaux, des moyens techniques et d'une partie du personnel qui sont concédés par Radio France. Pour ce qui est de l'avenir de la chaîne, Olivier Poivre d'Arvor a l'ambition de « concilier la compréhension du monde dans son actualité et son approfondissement ». Il ne souhaite donc pas séparer la rédaction et les producteurs. « La culture est une manière de voir le monde. » Ce point de vue nous inquiète car cela revient à dissoudre le savoir dans une sorte de tendance capricieuse, voire une idéologie. Et nous craignons que cela consiste surtout à broder sur l'actualité, sans remettre en cause les hiérarchies passagères voire instantanées. Afin de lui faire entendre le point de vue de nos auditeurs les plus fidèles et d'approfondir nos arguments, nous lui proposons un déjeuner-rencontre que, gentiment, il accepte.

Le 7 mai 2011, nous recevons Philippe Meyer. Il explique que son émission qui n'a pas changé depuis 14 ans, se concocte le mardi matin pour être enregistrée le vendredi matin. Auparavant, il a envoyé la liste des sujets aux participants, pas plus de trois. Il a reçu leurs remarques et, avec son assistant, a fabriqué des dossiers qui doivent leur parvenir le jeudi matin. Mais parfois l'émission a lieu en direct devant un public, jeune remarque-t-il. « On ne peut pas oublier l'aspect spectacle dans la radio, quelle que soit la chaîne. La radio, c'est une mise en onde, c'est un rite, ce sont des timbres de voix, ça ne peut pas être traité comme un cours à l'université, ni même comme un débat en public. » C'est pourquoi il cherche des intervenants radiogéniques et vise à réaliser « un théâtre d'opinions » ou un « club de presse sans journalistes ». Une occasion de sortir de la langue de bois médiatique.

Un auditeur interroge Philippe Meyer sur sa pratique politique et ce qu'elle lui a appris. Il répond qu'il n'est pas un acteur de la vie politique. Il ne s'est présenté aux élections municipales que

parce qu'il s'intéresse à Paris, dont il a traité de problèmes pendant douze ans dans son enseignement à l'Ecole des Sciences Politiques, notamment du danger de sa muséification. Il dit croire à la politique : « Je crois à la capacité des hommes à décider, à ne pas tolérer, à s'opposer à une évolution que d'autres forces notamment les forces économiques entraînent. » C'est d'ailleurs grâce à France Culture et à une émission qu'il a beaucoup aimée et que les auditeurs de l'Aafc appréciaient particulièrement, car elle faisait connaître tous les coins de France, leur histoire, leurs conflits politiques, économiques et culturels, leurs problèmes, leurs atouts, *Le Pays d'ici*, qu'il a connu François Bayrou. On l'avait envoyé faire un remplacement pour *Le Pays d'ici*, à Pau, dont François Bayrou était un jeune conseiller général du Centre Démocrate. Ils deviennent amis et quand François Bayrou, maintenant député du Nouveau Centre, lui propose de se présenter, Philippe Meyer s' imagine qu'il pourra ainsi mieux faire entendre ses idées. Mais c'est une erreur, estime-t-il : « Une campagne en politique est quelque chose d'extrêmement pauvre en échange d'idées. C'est pourquoi je n'entrerai jamais en politique. Je suis simplement ami de Michel Rocard depuis que j'ai 14 ans, et de François Bayrou, » précise-t-il. Sur le fond, Philippe Meyer estime que nous avons la classe politique que nous méritons et il trouve parfaitement injustifiée, et même suspecte, la manière dont de soit disant humoristes et certains journalistes se permettent de traiter les hommes politiques. Il est convaincu qu'une époque de transformations sociales comme la nôtre devrait générer des penseurs et des journalistes qui fassent des synthèses sur la société et imaginent des itinéraires pour nous sortir de nos problèmes. Pour cela, il faudrait qu'ils aient été cartographiés comme cela a été fait au XIX^e siècle.

C'est bien ce que nous attendons de France Culture, un journalisme qui soit sur la brèche pour nous donner à connaître la société dans laquelle nous vivons, dans son évolution historique. Un journalisme qui investigate, réfléchit, fait parler les intellectuels et les savants plutôt que de se contenter de mettre l'actualité en bons mots, de multiplier les témoignages émouvants, de ramener tous les points de vue à de l'information en miettes, d'arrêter tous les raisonnements pour forcer l'interviewé à prendre position. C'est ce journalisme-là que devrait promouvoir France Culture. Nous fourbissons donc nos arguments et nos questions pour notre déjeuner d'octobre avec Olivier Poivre d'Arvor. (A suivre)

Hommages à Abdelwahab Meddeb

A la suite de la disparition brutale d'Abdelwahab Meddeb, nous avons reçu ces deux témoignages. Ils expriment, chacun dans sa tonalité, l'amitié véritable qui peut se construire entre un producteur et ses auditeurs et dont peuvent témoigner ceux et celles qui avaient pu assister à notre déjeuner rencontre du 1^{er} juin 2013.

Abdelwahab Meddeb, un soufi d'Occident

Luc Barbulesco & Philippe C.

C'est à Tunis que l'écrivain a sa dernière demeure, en cet Occident de l'Orient où il est né, très tôt aimanté par la découverte de ce que l'Occident pouvait lui révéler, puis consacrant toutes ses énergies intellectuelles et créatrices à révéler, dans la polyphonie de la culture européenne, les intuitions d'Orient qu'elle recèle.

Les premiers gages donnés à la culture française le sont au-travers de la part active qu'il prend à l'aventure éditoriale de la maison d'édition Sindbad, elle-même issue de la matrice progressiste et humaniste qui gouverne, à partir des années 60, les rapports de la France avec le monde arabe, et s'exprime de façon profondément ambiguë, tantôt par la revendication âpre de réparations symboliques, tantôt par la proposition faite aux Arabes par l'ancien colonisateur d'une nouvelle alliance, aux termes redoutablement imprécis. Abdelwahab Meddeb, de par sa culture personnelle, par ses origines aussi – il est issu d'une aristocratie du savoir – se joue de ces ambiguïtés, et il en joue. Romancier, il est aussi poète, et encore interprète des philosophes anciens. Ce lien qu'il y a chez lui entre la réflexion de l'intellectuel et la pulsion créatrice est fait de manière consciente dans son œuvre de romancier (*Talismano*, *Phantasia*), où, dans la trame même des récits, viennent s'intégrer des développements d'idées. L'arabe semble sous-jacent à l'écriture française, donnant au texte, parfois, l'allure d'un palimpseste.

Mais après la disparition de Pierre Bernard, le directeur de Sindbad, victime, lui, des ambivalences meurtrières de la relation franco-arabe, il va franchir un nouveau seuil, quitter la Rive gauche, et s'établir Rive droite, dans un quartier où se pratique au quotidien la coexistence islamo-judéo-chrétienne, à l'ombre tutélaire de l'Arc de Triomphe de Louis XIV. Il enseigne la littérature comparée à Nanterre, dans une perspective d'intertextualité, la seule qui vaille, et qui permette, en tout cas, de dépasser cette dialectique conflictuelle et stérile de l'identitaire. Il

séjourne aux Etats-Unis, il dirige à France-Culture une émission hebdomadaire placée sous le signe de la pluralité, mais ce signe vient, subtilement, marquer la dimension culturelle, et non pas la dimension religieuse de l'islam, qui reste immuable dans son unicité.

Les années 2000 auront été placées pour lui sous un autre signe, celui de la guerre, guerre menée contre des forces qualifiées de ténébreuses, à juste titre assurément, mais la mise hors civilisation de l'adversaire risque d'autoriser à son endroit le déchaînement d'une violence pire, sans aucun doute, que celles qu'on lui reproche de perpétrer. Partisan d'une laïcité bien encadrée, d'une modernisation autoritaire reconduite des grandes figures libératrices du siècle dernier, il se trouve mis en porte-à-faux par le Printemps arabe, commencé justement dans son pays natal. L'offrande lyrique qu'il apporte à la jeunesse arabe ne va pas, toutefois, sans une méfiance extrême à l'égard des forces politiques qui voudraient – et d'ailleurs le réussiront brièvement en Egypte – mettre cette généreuse effervescence au service de l'islam.

Pour lui, toute inscription de l'islam dans le champ socio-politique relève d'une adultération, d'une pathologie. Il poursuit et approfondit les dimensions personnelles et philosophiques de celui-ci, et ses expressions poétiques. La lecture de la tradition doit aussi en être la fin. Et surtout, elle se doit d'en faire advenir les traces dans la modernité. Ses derniers travaux d'écriture sont d'un soufi, occidentalisé, francophone, affranchi de toute révérence « abbasside », libre enfin de toucher à cette autre Rive, la troisième. S'agit-il de la déesse Manât, ou de « l'acacia des confins » ? Nous ne le savons pas, lui le sait désormais.

L.B. & P.C.

Paris, novembre 2014

Une perte immense

Mounira Oudina

Nous les auditeurs anonymes, sous prétexte qu'on écoute la radio tous les jours, on pense que les animateurs, chroniqueurs et producteurs sont nos amis. Et c'est en quelque sorte vrai, dans une certaine mesure. Oui, on les choisit, comme des amis. Il y en a qu'on aime plus que d'autres. Pour des raisons aussi rationnelles qu'irrationnelles. Nous avons nos favoris, et souvent, c'est lié à l'histoire de nos vies. Nous les invitons à entrer chez nous en appuyant sur un bouton, n'importe quel jour, à n'importe quelle heure - c'est encore plus vrai maintenant avec la technologie du podcast - et ils sont là, près de nous, dans nos oreilles, dans nos têtes et parfois dans nos cœurs.

Alors souvent, surtout lorsque je suis émue par un moment intense de radio, j'ai envie de leur écrire : pour partager mes émotions et pour les remercier. Et puis, je me dis que mon avis n'a pas grande importance après tout. Et les mots simples sonnent parfois d'une extrême banalité, comparés à ce qu'on a ressenti.

Aujourd'hui, pourtant, je lutte contre ma pudeur pour écrire ces quelques lignes, parce que je suis bouleversée par la mort d'Abdelwahab Meddeb. Sa mort est une perte soudaine et immense.

Avant, j'avais beaucoup de condescendance pour les fans, tous ces gens qui pleuraient la mort d'une star de la pop ou du cinéma. Je me disais : « Comment peut-on pleurer une personne qu'on ne connaît même pas ? N'ont-ils pas de vie, d'amis dans la vraie vie ? » Et me voilà, l'air complètement idiote, en larmes moi aussi. Je pleure – comme une Madeleine - pour une voix qui ne me connaissait pas. Pourquoi cette si lourde tristesse ? Pourquoi tant de chagrins ? D'où viennent ces larmes et cette peine ?

Après des années d'écoute, j'ai eu la chance de rencontrer Abdelwahab Meddeb au Palais de Tokyo, en juin dernier, après avoir assisté à son émission *Culture d'Islam* en public et en direct. Malgré ma timidité et ma pudeur, je suis allée, du haut de mes 38 ans, tétanisée, lui serrer la main pour le remercier, pour lui dire que grâce à lui, je m'étais réconciliée avec ma culture et mes racines. Il a répondu une chose formidable. Il m'a dit : « La culture arabe et l'islam sont tellement plus grands que ce que l'on veut bien nous faire croire. »

Pour moi, c'était important qu'il sache que son travail a un impact important dans le monde réel, que tout ceci n'est pas vain, même si parfois on a l'impression que c'est « pot de fer contre pot de terre ». Et nous savons que c'est un travail de fourmi. Alors je me suis dit que pour lui donner un peu de courage, même s'il n'en avait pas besoin, je devais lui dire merci. Que le travail contre

l'intégrisme est immense mais que les mots comptent. Les mots jouent un rôle : ils nous guérissent et nous aident à nous reconstruire. Individu après individu.

Ses mots à lui m'ont guérie et m'ont aidée à déconstruire les mythes des origines et à me reconstruire. Il m'a apporté un cadeau inestimable. La liberté, celle de penser. Penser autrement. Ne plus suivre le troupeau bêtement. S'instruire, s'auto-éduquer. Ne pas laisser les autres décider pour vous une représentation du monde et de la religion, que l'on soit croyant pratiquant ou pas, ou même athée. C'était un tel soulagement pour moi d'entendre parler de l'islam avec littérature, musique, poésie, philosophie, loin des clichés du prosélytisme. Enfin, on pouvait être, et surtout être une femme, exister et penser sans renier sa naissance. Avant, j'étais une ignorante pratiquante, maintenant je suis une instruite agnostique. Pourtant, il y a bien plus de spiritualité en moi aujourd'hui, grâce à lui.

Tout cela fut possible grâce à ses émissions hebdomadaires le dimanche puis le vendredi. Une chose en entraînant une autre, je me suis mise à écouter France Culture et depuis, cette radio ne me quitte plus. Elle est dans toutes les pièces de la maison, dans ma voiture, dans mon téléphone. J'ai pu élargir ma culture générale à toutes les autres émissions, à tous les autres sujets : littérature, arts, spectacles, économie, au monde, rien que cela... *Culture d'Islam*, c'était comme la butte qui cachait la colline. Voilà pourquoi Abdelwahab Meddeb a changé ma vie. Il a ouvert pour moi l'existence d'un monde meilleur.

Il va me manquer. J'ai perdu un père spirituel cher à mon cœur. Et dans père spirituel, il y a père. Sa mort m'oblige à me remémorer les luttes intestines et le chemin parcouru pour acquérir une liberté, chèrement payée. Son éclairage a été un important soutien. Quand j'avais le moral dans les chaussettes et que je me sentais isolée ou asphyxiée dans mes ambitions et aspirations à contre-courant, j'allumais France Culture, et ouf ! je respirai à nouveau et la vie pouvait reprendre son cours.

Je pleure son combat et son courage qui prennent fin et qui me touchent. Aujourd'hui, nous vivons dans un monde où les êtres vulnérables ou affables ont beaucoup plus de facilité à tomber dans l'obscurantisme, pas parce que c'est plus séduisant mais par paresse intellectuelle et/ou pour légitimer (une fois n'est pas coutume) la domination des hommes sur les femmes. Abdelwahab Meddeb était un excellent pédagogue pour contrer cette tendance. Peut-on se permettre de perdre un érudit humaniste de cette qualité ?

Pas ici, pas maintenant. Trop tôt. On avait encore besoin de lui. D'autres jeunes femmes comme moi avaient besoin de lui. Voilà pourquoi je suis si triste aujourd'hui. Tout ce savoir, toute cette érudition, cette matière grise, ne pourra plus servir. Ses livres restent, ses émissions restent, son témoignage perdurera dans nos mémoires et nous poursuivrons ton combat contre l'ignorance, Abdelwahab Meddeb !

« Dieu, étais-Tu si pressé de débattre avec cet érudit ?... Comme je Te comprends... S'il Te plaît, laisse-nous un peu plus longtemps Malek Chebel, Youssef Seddik, Abdenour Bidar et Caroline Fourest ... »
M.O.



Déjeuner rencontre avec Antoine Garapon

Restaurant le François Coppée

Samedi 20 septembre 2014

Présentation de notre invité par le président Henry Faÿ



Antoine Garapon est magistrat, ancien juge d'enfants à Valenciennes, secrétaire général de l'Institut d'Etudes sur la Justice, auteur d'une trentaine de livres, grand polygraphe, grand auteur, bien entendu producteur à France Culture depuis quinze ans. Nous sommes très habitués à sa voix, nous avons beaucoup écouté ses émissions qui sont d'une exceptionnelle qualité et ce qui les caractérise, c'est une très grande précision et une grande clarté, (mise à part celle sur « 0.Net » à laquelle je n'ai rien compris). Elles sont d'un intérêt prodigieux, j'ai réécouté celle sur les enfants roms, qui sont dans ces circuits de prostitution et de trafics, assez épouvantables. Elles portent souvent sur des sujets assez terribles mais qui méritent d'être traités. Et puis il y a une très très grande variété de sujets : nous passons de l'Ukraine aux

djihadistes en prison, donc à peu près tous les sujets de société sont traités d'un point de vue juridique, à peu près sans limite. Nous sommes extrêmement heureux de vous accueillir.

Je suis chargé par notre Trésorière qui est aussi une ancienne présidente et cheville ouvrière de notre association, qui n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui, de vous poser pas moins de quatre questions. Je vais commencer par au moins une ou deux questions de Madame Danièle Tisserand. Je vais en grouper deux, assez semblables, qui mériteraient sans doute un colloque, voire une collection entière de livres.

Q : *Ne pensez-vous pas que la mondialisation risque de faire prévaloir le droit anglo-saxon sur l'esprit du droit français ? Elle a aussi posé une question qui ressemble un petit peu : Y a-t-il selon vous des aspects du droit français qui devraient s'imposer avec profit dans le Droit international ?*

AG : Merci tout d'abord de m'inviter, c'est un honneur pour moi, votre association est très connue à France Culture et dans mon entourage quand je dis que j'ai été invité, on me répond « Tu as de la chance ». Merci aussi de ces mots aimables que vous avez eus pour mon émission. Il est vrai aussi que la qualité du juriste est d'être précis car c'est notre métier de juge d'essayer de bien nommer les choses. Me sont posées deux questions qui sont de très bonnes questions parce

que nous sommes, je crois, au cœur d'un moment historique, d'une importance considérable pour notre temps. Quand les historiens étudieront sur la longue durée ces années que nous avons vécues et que nous vivons encore, en gros les années 1945 jusqu'à maintenant, ils verront qu'on a encaissé un certain nombre d'évolutions, de traumatismes, comme l'émigration, les nouvelles technologies, la mondialisation, cette mise en présence de toutes les cultures, les savoirs, les hommes, les marchandises, les biens, etc. Alors, concernant le droit, est-ce que la mondialisation est une américanisation ? Ma réponse serait nuancée parce que, premièrement, la mondialisation est culturellement américaine, elle parle anglais, elle reprend un certain nombre de valeurs américaines comme notamment le marché

et le droit, et les droits de l'homme, et elle est très imprégnée de culture protestante, d'un rapport protestant au monde, individualiste, qui est obsédé par la Chute, etc., qui fait que, oui, la mondialisation est très teintée de culture américaine.

Mais on ne peut pas la réduire à cela. Parce qu'il semble que ce soit un phénomène beaucoup plus profond. Moi je distinguerais la mondialisation externe et la mondialisation interne. La mondialisation, c'est à la fois une circulation économique, tout ce qu'on entend généralement par le mot mondialisation, mais c'est aussi un processus interne, c'est à dire une nouvelle manière de vivre, beaucoup plus fragmentée, beaucoup plus sur l'entre soi, dans l'entre soi, c'est l'écrasement des médiations, de toutes les médiations, c'est une désintermédiation de la vie, etc. Donc, dans ce sens là, cela va beaucoup plus loin qu'une américanisation. Si on prend l'exemple de la construction européenne, qui est une forme de mondialisation, eh bien, elle a été voulue par nous, et c'est extrêmement complexe.

Quels sont les aspects du droit français qui sont conservés ? Je dirais que la force du droit français, à la différence du droit « *common law* », c'est un droit qui s'est fait non pas par l'extérieur mais par l'intérieur. C'est un droit qui s'est fait par une auto limitation interne du droit et de la puissance par ses serviteurs. C'est un droit qui a réussi cette magie toujours d'actualité non pas de neutraliser la force de l'extérieur mais de la retourner au service du droit. C'est cela la force du droit français, c'est d'être très abstrait, et c'est ce qui intéresse beaucoup les Chinois aujourd'hui. Les Américains, avec le droit de la *common law*, il y a énormément d'exemples, exportent les contre pouvoirs mais ils ont beaucoup de mal à construire un pouvoir. On exporte la Cour Suprême, les élections libres, une presse totalement libre aussi, les avocats, etc., oui, mais l'Etat ce n'est pas cela, l'Etat c'est d'abord une sorte de rationalisation de l'existence, ce que nous Français nous avons construit au terme d'une longue histoire.

Je n'aime pas beaucoup le terme américanisation car il pourrait nous faire faire l'économie d'une introspection sur nous autres Français. Car au fond pour nous la mondialisation est une très grande épreuve, pour la France, et je ne suis pas loin de penser qu'un de nos problèmes aussi c'est qu'aujourd'hui nous n'avons toujours pas choisi nos institutions, le peuple n'a toujours pas choisi comment il devait se conduire face à la mondialisation, est-ce qu'il doit « y aller » - gaiement, positivement - faisant valoir ses atouts, qui sont très nombreux, ou est-ce qu'il doit s'en protéger ? Est-ce qu'il doit le faire en anglais ? Est-ce qu'il doit protéger la francophonie par exemple ? Tous ces débats-là ne sont pas tranchés. On en a peur, on a peur - je le dis un peu « à la hache » - collectivement, nous autres

Français, de la mondialisation, parce qu'on a très peur d'une sorte de solitude protestante, d'une sorte de rapport au monde froid et procédural, qui ne nous convient pas du tout, d'une mise en concurrence de chacun avec chacun qui n'est pas dans notre manière de faire. On est une société de l'honneur, de la distinction, et donc accabler immédiatement la mondialisation en disant que c'est une invasion américaine, que c'est une américanisation, nous dispense de faire ce travail qu'il est absolument indispensable que nous fassions.

Q : *N'êtes-vous pas un peu affolé par cette judiciarisation systématique qui nous envahit pour un rien ? Avant, un problème entre voisins, ça se réglait, quelques gros mots, c'était fini. Maintenant, on fait des procès, même entre voisins. Déjà, entre Etats, on voit les procédures se généraliser et le futur traité transatlantique n'augure rien de bon sur ce point. Mais entre voisins ! Cela fait peur, il n'y a plus de relations humaines, il faut trouver un coupable.*

AG : Je partage votre inquiétude sur la judiciarisation. Je la partage et j'ai d'ailleurs consacré un certain nombre d'ouvrages à essayer de comprendre ce phénomène. C'est un problème complexe parce que, à mon avis, il annonce quelque chose de plus profond qui est le délitement des instances sociales de régulation. Et aussi un délitement de la puissance symbolique de l'Etat. On le remarque, mais je vais tout de suite introduire une amodiation. Par exemple, on a une judiciarisation de la vie sociale, de la vie politique, où on voit bien par exemple combien les juges vont peser sur la possible candidature du Président Sarkozy. Est-ce que c'est un bien, est-ce que c'est un mal ? Il y a aussi un effet de majoration. Par exemple, les militaires sont très préoccupés par la judiciarisation et ils pensent aux morts de la vallée d'Uzbin. En réalité c'est un procès qui n'ira peut-être pas jusqu'au bout. L'inquiétude reportée sur la judiciarisation, c'est une inquiétude qui renvoie à quelque chose de plus profond, la transformation des régulations des relations sociales. Il est vrai aussi qu'en droit de la famille, que je connais bien parce que je l'ai pratiqué longtemps, si vous donnez plus de droits à la femme il y aura plus de procès. Mais ce n'est pas une mauvaise chose parce que cela fait partie de la liberté. Plus on est libres, plus on se fait de procès et plus on donne de droits aux gens plus ils vont se faire de procès les uns aux autres.

Le deuxième point, le TTIP, le Traité Transatlantique, c'est plus délicat, c'est ce que j'appelle la logique de Raminagrobis. Vous vous souvenez des Fables de La Fontaine ? On va chercher un tiers et en fait ce tiers finit par vous dévorer. C'est un petit peu ce qui se passe en Europe. On crée l'Europe ensemble et on a donné le pouvoir, un grand pouvoir à la Cour des Droits de l'Homme de Strasbourg et à la Cour de

Luxembourg, donc cela fait partie de la logique de construction. Il faut beaucoup de méfier du TTIP, pas du contenu, il faut se méfier de quelque chose de très particulier : dans la culture américaine, le droit ressert les plats. Cela veut dire que vous passez un contrat, vous n'êtes pas content de ce contrat, vous faites un procès pour qu'on puisse le changer. Et c'est vrai pour tout. Chez nous, il y a toujours un deuxième tour social : on fait les élections et celui qui a perdu les élections va chercher dans la rue ce qu'il n'a pas obtenu. Aux Etats-Unis c'est un deuxième tour judiciaire. Mais c'est un deuxième tour. Et il faut se méfier par-dessus tout de quelque chose que moi je constate professionnellement, c'est que les Américains sont tentés de signer des traités internationaux qu'ils vidant immédiatement de leur substance par les procès qu'ils font ensuite. Quand on a son attention attirée sur ce fait-là, c'est cela la culture, on y prend garde. Les Français sont tentés par une attitude totalement différente. Pour nous, ce qui compte c'est les grandes idées, c'est l'économie générale, c'est l'engagement. Les Français ne pensent pas au droit, ils ne pensent pas que le droit va pouvoir vider ce traité de sa substance.

Q : *Ce serait la raison de transactions secrètes ?*

AG : Tout à fait. Voilà un véritable risque. Troisième élément de réponse : je me demande si aujourd'hui, en fait, on n'est pas en train d'amorcer un virage dans l'autre sens, c'est à dire qu'on se rend compte que ce n'est pas possible de réguler une société uniquement par le droit ; ce n'est pas simple et surtout ce n'est pas efficace. Et puis aujourd'hui, on redécouvre des choses extrêmement pénibles : la violence comme la guerre, une violence qui peut revenir dans nos sociétés, par les djihadistes notamment, et donc je crois qu'aujourd'hui, je ne serais pas surpris si dans les années à venir on commençait à penser sur les manières de sortir du droit et comment trouver d'autres modes de régulation qui soient plus sensés.

Q : *Le droit coutumier ?*

AG : Le droit coutumier, en fait c'est des pratiques. C'est la grande revanche. Qu'est-ce qui se passe dans la mondialisation ? C'est comment les gens font les choses. Pour le droit de l'internet, c'est manifeste. La mondialisation est radicalement nouvelle donc il faut bien trouver, il faut bien secréter des normes. Alors, le risque c'est que des techniciens prennent le pouvoir. Et ça, on le voit, les techniciens prennent le pouvoir...

Q : *Les financiers...*

AG : Les financiers, et donc le moment réflexif du droit, le moment où on fait une pause pour voir quelles valeurs on peut honorer, eh bien ce moment risque de disparaître. C'est typiquement ce qu'on voit avec internet.

HF : *Moi, j'aimerais bien commenter l'actualité. Il y a quelque chose qui m'a énormément étonné et je suis bien content d'avoir un juriste de grande qualité pour me donner ses lumières, il s'agit de l'affaire Bernard Tapie. J'avais entendu parler de l'autorité de la chose jugée. Il y a eu un arbitrage, je n'ai pas de raison de penser que c'était bon ou mauvais. Et puis je vois qu'après, on considère que cet arbitrage, en fait, a été une escroquerie. Et on donne tous les arguments propres à me convaincre que c'était une escroquerie. Comment de telles choses sont possibles ?*

AG : C'est une bonne question ! Il y a plusieurs niveaux de réponse. D'abord, juste un petit point juridique. Qu'est-ce que c'est qu'une escroquerie ? C'est de faire naître une entreprise imaginaire pour obtenir de l'argent de quelqu'un. Exemple : j'ai créé l'association « Gros sous » et je vends des prêts qui vont rapporter un rendement de 35 pour cent. Et je le fais croire, quelqu'un fait une mise en scène pour dire « oui c'est vrai ». Le cœur de l'incrimination d'escroquerie c'est l'entreprise imaginaire destinée à créer la remise d'argent.

Q : *C'est une tromperie ?*

AG : C'est une tromperie mais il faut un élément imaginaire. C'est très important. L'abus de confiance, c'est autre chose : vous faites confiance à quelqu'un qui en abuse. Par exemple, vous dites à votre notaire : je vous donne de l'argent pour que vous puissiez le donner à telle personne, ou telle association, et en fait le notaire détourne cet argent et fait de la spéculation immobilière avec. C'est de l'abus de confiance. Le problème de l'arbitrage Tapie, c'est un arbitrage qui était sous pression politique. Et donc, le Président de la République, semble-t-il, dit, ou semble avoir dit, à quelqu'un de confiance : montez-moi un arbitrage parce que... et il donne des instructions très précises qui sont en infraction avec l'indépendance supposée de l'arbitre. La difficulté dans laquelle on se trouve aujourd'hui, c'est qu'on est dans un arbitrage qui a été plus ou moins « bidonné » sous contrainte ou pression politique. Mais y a-t-il eu escroquerie ?

HF : *J'aurais pu utiliser le mot malversation.*

AG : Malversation, oui.

HF : *Comment se fait-il que l'autorité de la chose jugée ne s'applique pas dans ce cas-là ?*

AG : Le problème c'est que la prescription est très courte pour l'arbitrage et je vous recommande une très bonne émission que j'avais faite sur ce sujet-là et toute ma science vient de cet expert que j'avais interrogé. En fait, l'appel ou la contestation se font dans des délais extrêmement courts, deux mois. Ils sont écoulés depuis très longtemps. Donc, c'est une affaire bidonnée, juridiquement, qui pose des tas de problèmes, et il ne me semble pas du tout évident qu'on arrive à une condamnation. Et puis il

y a aussi le troisième niveau, qui est politique, et là aussi cela traduit des mœurs politiques.

Q : *Comment êtes-vous arrivé à France Culture ? Quels sont les sujets qui vous intéressent et comment les montez-vous ?*

AG : En fait, Laure Adler, quand elle faisait le Cercle de Minuit m'avait invité en 1997-98 et on avait sympathisé. Quand elle a été nommée directrice de la chaîne en 1999, elle m'a demandé d'animer une émission, ce que je n'avais jamais fait, partant de l'idée qu'il fallait demander à des professionnels de faire des émissions sur leurs sujets. C'était l'idée. Cela a été une aventure pour moi et je conçois mon rôle comme un rôle de passeur entre les préoccupations d'un champ professionnel, celui du droit, de la justice et de toutes les questions que pose le droit, au sens large, le droit international, le droit de la famille, le droit des affaires, le droit pénal, la criminologie, les problèmes de bioéthique.

Comment je construis mes sujets ? Je me demande comment transmettre à un grand public les préoccupations de mon champ professionnel. Ce champ est travaillé par des gens très divers qui ne sont pas tous des ennemis du peuple, ils n'ont pas tous des intérêts corporatistes, si vous voulez. C'est vrai de tous les champs, des policiers aux hommes d'affaires, en passant par les familles... Nous sommes une société qui se considère, à cause de la judiciarisation, de plus en plus juridiquement et de moins en moins politiquement ou spirituellement, appelez-cela comme vous voulez. Autrement dit comment se servir du droit en tant qu'instrument d'intelligence de ce qui nous arrive.

Mes sujets, j'essaie de ne pas oublier des sujets qui sont des sujets lointains très généraux, la guerre qui saisit l'Europe du droit, le djihadisme en prison, et puis des sujets qui sont plus proches de nous. La prochaine émission sera sur les études de droit, celle d'après sur la tri-parenté, est-ce qu'on peut avoir trois parents et pas deux ? Après, on va parler du droit des robots. Quand un robot fait quelque chose, qui est responsable ? Est-ce qu'il peut avoir des obligations ? Cela peut faire sourire... Ensuite, on va parler d'un livre qui vient de sortir sur le droit nazi. C'est un livre à la pointe de la philosophie du droit. L'auteur est un jeune et très brillant historien qui a décidé de se plonger dans la littérature grise, celle qu'on ne regarde jamais, toute la production universitaire et idéologique des nazis, qui étaient très souvent des juristes. Et une partie de ces juristes s'est reconvertie dans le management et la grande école de management, la plus réputée en Allemagne, a été faite par un professeur de droit qui a le plus conceptualisé le droit nazi. C'est très intéressant de voir, par exemple, que l'expression « Ressources humaines » vient de cette époque : l'homme est une ressource au même titre que la nature.

Q : *Comment le titre le « Bien Commun » vous est-il venu ?*

AG : J'ai lancé une collection de livres, il y aura vingt ans l'année prochaine, une collection de bouquins de droit qui s'appelle le Bien Commun et qui va bientôt sortir son centième livre. La France n'a pas une culture juridique, la France n'aime pas tellement le droit, et c'est une des raisons du malaise. La France a une culture politique, une culture de l'Etat, de la puissance publique, du droit public, il n'y a pas une culture juridique en France. Alors, on a fait cette collection de petits livres où je demande en cent pages, que souvent je réécris moi-même, de façon à ce que ça soit très clair – je tiens beaucoup à la clarté – en quoi un auteur a parlé de la justice, du droit ou de l'Etat. Alors, le Bien Commun venait de là, et quand j'ai déjeuné avec Laure Adler, on cherchait un titre, et j'ai dit que j'avais une petite collection qui s'appelait le Bien Commun et elle m'a dit : « Formidable, je prends. » On l'a changé cette année parce que, il y a une révolution à France Culture, vous avez dû entendre parler, c'est celle du podcast. En fait, le podcast renouvelle complètement l'auditoire de la chaîne et pour quelqu'un qui enregistre il faut qu'il voie tout de suite de quoi traite l'émission. Bien Commun, ce n'est pas très explicite, Esprit de Justice c'est un bon code.

HF : *Je ne suis pas très calé en droit nazi mais ce que j'avais compris d'après un livre sur quelqu'un que je connais bien, Bernard Faÿ, qui parle de ses relations avec un certain Carl Schmitt, et pour Schmitt, pas de problème, le droit c'est la force. Cela me semble bien dans la philosophie nazie ?*

AG : Oui, oui, c'est à dire en réalité les nazis, mais c'est vrai aussi des communistes, et tout l'argument de Claude Lefort dans *La Complication*, en réalité ce n'était pas des despotes, une tyrannie entièrement liée aux foudres d'un chef, en réalité il y avait l'idée que le droit positif devait être balayé par un droit supérieur, qui était le droit de la race et donc de la nature pour les nazis et qui était le droit de l'histoire pour les communistes. Lors d'une cérémonie à Hambourg, les nazis ont pendu en effigie le signe d'un paragraphe, une sorte de double S (§), qui signifiait pour eux le droit positif, c'est-à-dire la fiction. Or, pour les nazis, la fiction est juive et donc ils font une cérémonie en 1938 où on brûle le signe du paragraphe (§). C'est intéressant, et c'est ce que dit Johann Chapoutot dans un livre formidable qui sort le 9 octobre. C'est intéressant parce que c'est à la fois une violence symbolique contre le droit, c'est un refus de la fiction, on refuse le droit positif, c'est à dire l'idée qu'un droit soit « posé ».

Q : *Graphiquement, l'opposition est très forte entre le signe tout en courbes du double S (§) et la swastika tout en angles.*

AG : Oui, bien sûr. Et puis surtout ça en dit long, pour un juriste c'est passionnant, bien au-delà du

nazisme, ça en dit très très long sur la nature du droit, sur la nécessité de conserver des fictions, qu'être ensemble c'est partager des fictions communes, et que c'est comme cela que marche le droit. Des fictions comme, par exemple, « le père est celui que désigne le mariage » ? C'est un adage du droit romain sur lequel repose toute la filiation. *Pater id est quem nuptiae demonstrant*, le père est l'époux de la mère - celui que désigne les noces... Tout le droit repose là-dessus. C'est vrai ou pas vrai, biologiquement vrai ou biologiquement pas vrai mais peu importe. Il y a 17 pour cent de fausses paternités, de paternités qui ne correspondent pas.

Q : *Il me semblait que Saint Thomas d'Aquin avait inventé la notion de bien commun ?*
(Applaudissements).

AG : Vous avez tout à fait raison.

Q : *Cela remonte au Moyen Âge. C'est important. C'est ce que nous avons en commun et non pas ce que nous avons de particulier, de singulier ou de personnel. Une cour est un bien commun, une rue est un bien commun.*

Q : *Oui, mais pourquoi avoir changé ? C'est important, cette notion. Parce que si on exile ce qu'on a de commun, comment va-t-on s'entendre ? Le langage est un outil commun ? Comment faire ? C'est dommage, la disparition de ce titre. Vous auriez pu ajouter un double titre ?*

AG : Oui, bien sûr.

Q : *Vous parliez des aménagements de liens entre les gens, en France, par rapport à la mondialisation. Qu'est-ce vous dites de cela en rapport avec le travail et le monde du travail ?*

AG : Deux réponses très brèves. La judiciarisation accompagne une poussée des droits individuels, des droits de l'homme. Aujourd'hui, le droit de la famille c'est le droit de l'homme, de la femme, de l'enfant, du père. Le droit du travail, c'est les droits de l'homme au travail, les droits politiques c'est les droits du citoyen. C'est à dire qu'on est dans une phase d'individualisme, de vision individualiste du droit, à cause du droit, accélérée par le droit. C'est un des problèmes, quelque chose comme la comparaison avec la mentalité protestante, la culture protestante qui est très profonde. Quelque chose qui a à voir avec le bien commun d'ailleurs, le point d'entrée dans la société du protestant. On trouve cela en philosophie, en droit : « Je suis seul au monde et ma question c'est la question du salut, la question d'être sauvé. » Ça, c'est le monde protestant. Et l'argent n'est qu'une manière de rechercher un signe d'élection, ce n'est pas un but en soi. C'est ce que dit Max Weber, le protestant accumule beaucoup d'argent mais il ne peut pas en jouir. Le point de vue français, qui est en fait le point de vue catholique - la culture française républicaine a un substrat catholique très fort - c'est exactement le contraire. Nous naissons

dans une institution, dans une langue, dans une famille, dans une culture, dans un groupe, et je ne peux pas me penser indépendamment de ce groupe. C'est très important parce que ça va donner deux sens tout à fait différents à la loi, pour un Américain et pour un Français. Pour un Américain, la loi ou la procédure, c'est comment à partir de ces éléments individuels je fais de l'action collective. Pour les Français, tel le sens de la loi révolutionnaire, c'est comment la loi me protège un peu d'une trop grande prégnance du groupe. C'est complètement différent.

HF : *Je vous signale que notre invité est l'auteur d'un livre intitulé « Juger en France juger en Amérique ». On peut dire que c'est un spécialiste de la question. Je vais poser encore une question de notre très chère trésorière et ancienne présidente. C'est une tellement grosse question que nous en aurons jusqu'à la fin de notre réunion.*

Q : *Est-ce que, selon vous, la réforme de la justice française est en bonne voie et a-t-elle des chances d'aboutir prochainement ?*

AG : Non. À l'image de notre pays – vous me direz que je suis très pessimiste – qu'est-ce qui se réforme en France ? Quelle décision, quelle institution s'est véritablement réformée depuis ces dix ou quinze dernières années ? L'université, la vie politique, l'hôpital, la justice, l'école ? Malheureusement, je crois que nous ne sommes pas encore à l'heure de la réforme profonde de la justice qui réclame de faire des choix, etc. J'ai beaucoup d'admiration pour Madame Taubira, je considère que c'est une personnalité forte, sympathique, une vraie personnalité politique. Elle a voulu faire des choses, elle s'est heurtée comme tous ses prédécesseurs à l'immense corporatisme des juges, des avocats, des huissiers. Vous avez vu, pas plus que tard que cette semaine, il y avait une grève des huissiers, des notaires. Parce qu'on veut toucher à leur rang. On en est là.

HF : *Une question qui a quelque rapport : pourquoi est-ce qu'en France, depuis Napoléon, et paraît-il avant, on a cette justice administrative, une justice qui ne ressemble absolument pas à l'autre, qui n'a rien à voir, qui a des méthodes complètement différentes, des rythmes différents, tout est différent ? Une justice administrative qui fait une distinction complète, une séparation, une dichotomie du système juridique français et qui, j'ai pu le constater à mes dépens, infériorise beaucoup le plaignant ?*

AG : La cause est bien connue. Napoléon a fait ce qu'a fait Franco, ce que font beaucoup de dictateurs, il a séparé les matières sensibles du droit commun – mais cela vient d'avant, de la Révolution, et même encore avant. L'idée c'est qu'on va mettre d'un côté le droit de la famille, le droit commercial, le droit pénal, c'est à dire les droits civils, qui vont faire la véritable constitution de la France au cours du XIX^e siècle et une bonne

partie du XX^e, la société française repose là-dessus : soit la propriété agricole, soit la propriété commerciale, soit la famille et sur quelques interdits fondamentaux. C'est le droit judiciaire. Et on va mettre de l'autre tout ce qui est « chaud », politique ; on le réserve à des élites tout à fait différentes qui sont les élites administratives. Ainsi, Napoléon sépare le droit privé du droit public et le droit public a pris une très grosse importance, aujourd'hui. Il a joué un rôle très positif. Je ne suis pas critique du droit administratif, je suis critique de cette séparation que je trouve un peu mortifère pour notre pays. C'est à dire qu'aujourd'hui, si vous regardez, vous avez des élites administratives qui sortent de l'ENA, qu'on trouve au Conseil d'Etat, à l'Inspection des Finances, etc., et puis la justice qui est complètement à part et qui reste complètement à part. Une réforme consisterait à rapprocher ces deux cultures.

Q : *Une question tout à fait personnelle : dans la vie, il y a toutes sortes de choses injustes, un enfant qui meurt, par exemple. Alors, la justice ? Comment aider les personnes, plutôt que de se contenter de les plaindre ?*

AG : J'ai deux éléments de réponse : l'un est tiré de Justinien, l'autre de Camus. Justinien dit : la justice c'est l'effort constant et obstiné de rendre à chacun sa part. Je trouve que c'est une très belle formule. Il ne dit pas c'est un état des choses, c'est ainsi, non, c'est un effort constant et obstiné, etc. Et dans *L'Été*, de Camus, il y a un tout petit texte qui s'appelle Les Amandiers, un texte magnifique où Camus dit en substance : bien sûr le monde est injuste, il est plein de contradictions, mais notre tâche à nous c'est de rendre la justice *imaginable*. C'est à dire l'espoir qu'on va pouvoir reprendre les choses et tenter, par un effort obstiné, tenter de rendre la justice imaginable. C'est cela le rôle de la justice...

Q : *La mort d'un enfant ? Mourir à 90 ans, c'est dans l'ordre des choses. On regrette la personne, mais on accepte. Au contraire, un enfant mort nous laisse impuissants.*

AG : Oui, c'est vrai, mais en même temps, je crois que s'il fallait donner une définition à la politique, cette fois-ci, je dirais que c'est la force des citoyens réunis, et réunis devant l'adversité, réellement. Ce qui fonde une communauté politique, ce n'est pas le droit. Le droit vient après, ce qui fonde d'abord c'est se réunir pour lutter contre l'adversité, pour mettre ensemble nos maigres forces et lutter contre l'adversité que sont l'ennemi, la finitude humaine, les catastrophes, etc. Donc pour moi je ne dissocierais pas la justice du fondement même de l'association politique, qui est peut-être en péril, bouleversée aujourd'hui, un peu secouée. Je pense qu'elle a besoin, pour nous et pour tout le monde, de se rappeler ces vérités essentielles.

Q : *Je suis très contente de vous écouter. La Mairie du V^e m'a accordé un logis, par générosité soi-disant, or ce logis est situé au-dessus d'un*

parking, très fréquenté. Avec deux voisins dans mon cas, nous sommes asphyxiés. Est-ce normal de nous bloquer dans ce logis, nous trois, au détriment de notre santé ?

Q : *Une autre question qui recoupe un peu la précédente. Quels problèmes vont advenir à nos descendants à propos du climat ? Parce que la question de l'air qui est respiré par Françoise qui habite au-dessus d'un parking, c'est celle des biens communs que sont l'eau, l'air, la terre. Il y a trois biens communs qui sont aujourd'hui pollués et brigandés, comment faire pour essayer de les défendre sans être violents ?*

AG : C'est une question immense. Le propre du droit, et de la justice, c'est qu'ils comportent une forme de violence mais cela pour en empêcher une plus grande. Moi, ce que je constate c'est quand même une recrudescence de réflexions, aujourd'hui, en France, par des philosophes du droit – je pense au livre de Dardot et Laval sur les communs (*Commun, essai sur la révolution au XX^e siècle*). J'en recommande la lecture, c'est un très bon livre. La France va accueillir la prochaine conférence sur l'environnement, en décembre, après Copenhague qui a été un échec. Et ce qui est certain c'est que la justice a des maigres moyens de droit, et que si le droit n'est pas soutenu par un mouvement d'opinion, s'il n'est pas relayé par une conscience collective, il n'a pas beaucoup de force. La véritable force du droit, ce n'est pas les divisions, ce n'est pas les forces de l'ordre, c'est le soutien qu'il a dans l'opinion commune.

Q : *Le civisme ?*

AG : Vous avez prononcé le mot civisme. Nous avons fait une émission avec Emmanuel Roux sur le civisme, justement, et je pense qu'aujourd'hui c'est une notion qui a un bel avenir devant elle.

Q : *On part de loin.*

AG : On part de loin, en effet. Mais pensons au civisme.

HF : *Merci, je vais lancer la quatrième et dernière question de notre très chère Danièle. On ne cesse de parler d'une nécessaire réforme du droit du travail. Est-ce selon vous possible, et même souhaitable ?*

AG : Oui, oui, je pense que c'est tout à fait souhaitable. On a atteint un niveau de complexité qui n'est plus tenable.

Q : *Comment est-ce que vous travaillez ? Vous ne travaillez pas en direct ?*

AG : Si, tout le temps. Cette année, oui. Parce que c'est trop compliqué de faire ça autrement. Parfois je suis amené à voyager, mais j'essaie la plupart du temps de travailler en direct.

HF : *Il y a quand même quelque chose qui s'est perdu, c'est l'émission vraiment construite, sur France Culture. L'émission, type...*

AG : Type *Les Chemins de la connaissance*.

HF : *Par exemple, celles qu'on avait pendant l'été. L'été d'avant. On avait l'émission d'Assouline sur le Prix Goncourt. Je m'étais dit, ils vont nous en mettre une pendant l'été, comme cela. Il n'y en a pas eu.*

AG : Il y a eu *Les Grandes Traversées*.

HF : *Oui, Les Grandes Traversées. Pour moi, la beauté, la grandeur de France Culture, c'était les émissions construites. Evidemment, les émissions en direct, ou en faux direct, je crois qu'il y en a beaucoup. Elles ont leur légitimité et je ne les conteste pas du tout, évidemment, mais le fait que les émissions construites, préenregistrées, travaillées pendant des dizaines d'heures, avec des archives sonores, une construction, qui faisaient vraiment, je crois, notre bonheur, elles appartiennent malheureusement au passé. Je reste très attaché à cela. Et je ne vois pas pourquoi il y a tant de direct.*

AG : C'est très simple, c'est une question de coût. *Les Chemins de la connaissance*, j'ai un ami qui a travaillé aux Chemins que vous aimiez, comme moi, comme nous tous je crois. C'était un travail considérable mais je vois ce qu'il était payé, même à l'époque, pour le nombre d'heures qu'il faisait, c'est ridicule. Et donc, si vous voulez, je crois que France Culture est un petit miracle, car ça ne devrait plus exister.

Q : *Ça devrait exister dans tous les pays ! Pas France Culture exportée, mais chaque pays devrait avoir sa chaîne.*

AG : C'est seulement français.

Q : *En Suisse, nous avons Espace 2 qui est un mélange de France Culture et France Musique, un peu.*

AG : Ah oui, d'accord. Il y a aussi PNR, Public National Radio, aux Etats-Unis, mais ce que je veux dire, ça n'aurait pas dû exister, c'est antiéconomique. Aujourd'hui, comme tout produit culturel, comme Arte, ça ne rapporte pas. Il n'y a pas de pub, ça intéresse un nombre grandissant mais somme toute limité d'auditeurs. Alors, nous ne comptons pas, en termes de réflexion collective, d'éducation populaire. C'est aussi une préoccupation que j'ai d'expliquer le droit, en termes de rayonnement de la France, en termes d'éducation de l'esprit, etc. Tout cela, c'est des biens immatériels, ça ne se traduit pas dans la « bottom line ».

HF : *Votre émission entre bien dans cette catégorie d'émissions encyclopédiques, c'est à dire qui traite de sujets variés et qui donne de l'information, qui permet d'entrer dans le sujet. Une fois qu'on l'a écoutée on a appris quelque chose.*

Mais je trouve que le savoir encyclopédique, pas le commentaire sur un livre qui vient de sortir mais le véritable savoir encyclopédique, il faut le chercher en pleine nuit : Eloge du savoir, par exemple, encore que ça entre tellement dans les détails qu'on est un peu perdu. Vous avez par exemple un exposé d'une érudition totale sur le confucéisme. Avant, il y avait une émission magique, merveilleuse, c'était Les Chemins de la connaissance, qui était diffusée à la bonne heure. Je ne dis pas cela à vous, je le dis à ceux qui peuvent l'entendre. Il y a cette matinale, je l'ai indiqué dans mon dernier éditorial, qui a ses qualités et ses défauts mais à la fin, elle s'épuise, il n'y a plus rien, il n'y a plus que des petites chroniques qui ne veulent plus rien dire. Alors pourquoi est-ce qu'entre 8 heures et demie et 9 heures, ils ne remettent pas une vraie émission, par exemple Antoine Garapon ?

AG : C'est une bonne idée, c'est très très bien de me mettre à 8 heures et demie tous les matins. L'idée, c'est que là aussi il faut s'adapter. Moi j'aime bien la matinale de Marc Voinchet, j'aime bien le ton de Marc Voinchet, j'aime bien depuis Demorand. Il a inventé un style qui est à la fois respectueux, ce qui pour moi est très important, on respecte les invités, parfois sur un ton quelque peu obséquieux, mais on respecte, on ne maltraite pas les politiques en les poussant à dire des petites phrases, on leur donne le temps de s'expliquer. Avant-hier, l'émission donnait à entendre un extrait de Mendès-France. C'est extraordinaire d'avoir le temps de pouvoir écouter Mendès pendant une minute trente, deux minutes peut-être, c'est magnifique. Avoir un témoignage intelligent de Duhamel qui reste au-dessus de la mêlée, qui ne se croit pas obligé de rentrer dans les manigances. Cela, ce n'est possible que sur France Culture. Et ce qu'on a vu, c'est que le déplacement général de la chaîne, cette course un peu vers le bas fait que Europe 1 fait du RTL, France Inter fait un peu du Europe 1, et du coup cela a positionné France Culture sur cette tranche-là comme ce que faisait autrefois France Inter, c'est à dire un glissement, un glissement vers le bas.

Q : « Francinterisation » de France Culture ?

AG : Oui oui, c'est un peu vrai. Mais il ne faut pas sous-estimer. *Les Chemins de la connaissance*, les émissions encyclopédiques, aujourd'hui il faut aussi trouver des gens qui vont accepter de les faire. J'en connais un certain nombre. C'est un sacerdoce, ça ne rapporte rien.

HF : *Les Chemins de la connaissance, c'était une émission avec des producteurs tournants, ce qui est une excellente idée parce qu'on choisit « un sujet – un producteur ». Il y avait de grands professionnels de la radio, on peut penser que cela faisait partie de leur cahier des charges, par exemple Stéphane Deligeorges, que nous avons invité, en a fait, Marie-Hélène Fraïssé en a fait, la plupart des grands producteurs en ont fait, et il y*

avait des gens complètement indépendants, des artistes, des universitaires... Pour eux, le plaisir de s'exprimer, simplement de s'exprimer devait largement compenser le faible salaire. Quand quelqu'un écrit un roman, il ne peut pas compter sur les revenus du roman pour se satisfaire.

AG : Il faut aussi tenir compte de l'auditeur. Moi, ce que je constate d'un point de vue professionnel, je ne parle pas en tant que producteur, c'est que la capacité d'entendre des choses difficiles et abstraites baisse.

HF : Les Chemins de la connaissance, *c'était ni très difficile ni très abstrait.*

AG : L'attention baisse ! Ecoutez, moi dans mon champ professionnel, il n'existe pour ainsi dire plus une présentation qui ne soit accompagnée d'un PowerPoint où on dit je vais terminer par deux ou trois petites phrases ridicules, trois mots, de l'infographie, etc. La capacité d'écouter une conférence exigeante en philo, en histoire, sans plan distribué, qui réclame de l'attention pendant une heure, avec des notes, du silence, de la concentration, c'est fini. Ça baisse, ça baisse beaucoup. Aujourd'hui, il faut des trucs rapides, on prend le PowerPoint, on le met sur l'assistance. Moi, j'aimais beaucoup *Les Chemins de la connaissance*. Quand j'étais étudiant, en faisant ma thèse, j'ai beaucoup écouté *Les Chemins de la connaissance*, ça me passionnait. Mais je ne suis pas sûr qu'on ait encore un auditorat qui va s'appuyer sur un truc, je me souviens de *La Puissance et les dieux*, l'émission sur les mythologies, c'est splendide, mais il faut avoir des gens qui soient prêts à passer une heure sur des mythologies maya et des trucs du même genre.

HF : *En fait, je proposais une demi heure.*

AG : Oui, une demi heure.

HF : *À une heure extrêmement précieuse, car c'est l'heure où on est bien réveillé. Surtout, ça avait un grand succès d'estime. Quand on balayait les fréquences, on tombait sur Les Chemins de la connaissance, ça faisait quelque chose de vraiment différent, ce n'était pas le retour de Sarkozy ou autre sujet d'actualité.*

AG : L'offre n'était pas la même. Aujourd'hui, elle est considérable, par rapport au temps où j'étais étudiant. J'écoutais *Les Chemins de la connaissance*, pourquoi ? Parce que je n'allais pas au boulot à 8 heures et demie, j'avais du temps, j'avais le temps de prendre des notes, c'était très bien. Mais il n'y avait pas internet, il n'y avait pas cent cinquante radios, des radios étudiantes. Aujourd'hui, il faut bien comprendre qu'on a une offre considérable, en matière de connaissance. Et ce qu'on attend de France Culture c'est moins d'informer directement que de ...

Q : *De commenter... de donner des pistes pour avancer soi-même.*

AG : Exactement, voilà, c'est ça. Et donc, je me souviens d'une évaluation qui avait été faite il y a très longtemps du *Bien commun*, et ça m'avait beaucoup marqué parce que ça continue de m'inspirer. Elle disait : On aime bien parce que ça n'est jamais conclu. Il n'y a pas de conclusion qui dit voilà ce qu'il faut penser. L'auditeur est laissé avec les données du problème et après il se fait son opinion. Aujourd'hui, nous sommes dans un contexte de gens surinformés, assaillis par internet, les réseaux sociaux, les discours, et ce qu'on attend de France Culture c'est une mise en ordre dans tout ce...

Q : *Une aide à faire les choix.*

AG : Exactement.

HF : *Juste un mot. Il y a vraiment une place pour la qualité. Par exemple, quand c'est en anglais traduit, je zappe. Bon, j'ai cherché autre chose et j'ai trouvé de la pub, de la pub, de la pub...La pub est omniprésente sur la bande FM, ce qui veut dire que France Culture a une très très bonne carte à jouer. La qualité sans pub, c'est une carte extraordinaire.*

AG : Arte joue cette carte.

Q : *Une petite question. Sur vos sujets à venir. Avez-vous déjà abordé la question des N.B.I.C. ? Nanotechnologies, biotechnologies, informatique et sciences cognitives. Le droit face aux N.B.I.C., ferez-vous une émission sur ces sujets ? C'est sujet fondamental qui est développé par un médecin qui s'appelle Laurent Alexandre, le transhumanisme.*

AG : Alors, le transhumanisme. Avant, je n'en parlais pas, pendant des années, deux ou trois ans, je me suis retenu de le faire parce que Monique Canto-Sperber passait après moi et Monique faisait cela, mieux que moi, parce qu'elle est philosophe ; elle posait les questions plus haut. Et pendant ces années, j'ai un peu levé le pied sur toutes ces questions. Je vais maintenant davantage occuper ce créneau parce qu'elle n'est plus dans la chaîne. On va faire une émission sur les robots, ce qui est très proche, mais il y a aussi beaucoup de questions sur les nouvelles technologies, et puis sur droit et innovation, c'est prévu. Après, il ne faut pas trop marcher sur les émissions de Michel Alberganti ou d'autres, la chaîne doit garder sa cohérence.

HF : *Ce qui m'intéresse beaucoup dans l'émission d'Antoine Garapon, c'est qu'il reprend les mêmes sujets mais du point de vue du droit, et aussi de l'éthique. C'est le grand apport de l'émission de notre invité.*

AG : Bien sûr. Parfois c'est compliqué. Par exemple, la première émission que j'ai faite traitait de l'Europe qui s'est construite sur le droit, de manière un peu irénique, et qui, à cause de Poutine, redécouvre la guerre et la violence. Avec ce qui se passe au Moyen Orient, on est en train

de perdre un levier essentiel des relations internationales qui est la réciprocité. Tout le droit international repose sur la réciprocité. Or la réciprocité n'est plus possible quand quelqu'un ne respecte pas son traité, ou encore mieux quand il dit « Je suis islamique, je n'ai rien à voir avec vous ». Pour moi ces émissions sont difficiles à construire parce qu'elles sont construites sur un sujet, sur des idées, mais ça réclame pas mal de connaissances de la part des auditeurs. Il faut qu'en une heure l'auditeur comprenne : 1) que les relations internationales sont basées sur la réciprocité ; 2) que cette réciprocité fait défaut ; donc qu'on est confronté à une violence pure, qu'il y a l'ennemi sur lequel on peut avoir barre mais qu'il y a l'ennemi absolu qu'on ne peut que combattre, tout cela en une heure.

Q : *C'est une chose très subjective que j'ai remarquée depuis longtemps : il y a des gens qui ne sont pas radiophoniques. Ils nous gâchent le sujet. Je me souviens, il y a des années, Montaigne par Comte Sponville, c'était ch... Cette année on a eu Baudelaire par Caroline Eliacheff, chez Voinchet, c'était ch...(Protestations dans la salle). On décroche, ils ne sont pas faits pour ça. C'est comme des profs de piano maladroits, il y a des gens qui ne sont pas radiophoniques, le fond est formidable, mais vous décrochez. Ça c'est un défaut. Sur les autres chaînes, on s'en fiche.*

HF : *Il y a des gens qui, au départ, ne sont pas radiophoniques et qui le deviennent. Par exemple, François Chaslin. Au début, on disait c'est très bien son émission mais elle n'est pas radiophonique et ensuite il est devenu le plus grand présentateur.*

Q : *Je réclame une émission sur les architectures, les architectures du cerveau. Mais déjà sur les architectures des bâtiments terrestres, ce serait déjà bien qu'elle revienne, cette émission.*

AG : C'est ambigu ce que vous dites parce que - je me mouille personnellement - vous avez des gens qui sont d'excellents orateurs et dont la pensée est très discutable : je pense à un cours du soir de philo qu'on a eu tout l'été par un excellent prof. Je pense aussi au ton des gens.

Q : *La radio, c'est une voix qui nous parle, à chacun.*

AG : Voyez-vous, je pense que c'est tout le mérite d'une radio comme France Culture, c'est un véritable pari en soi. Un jour j'ai fait une émission sur Guantanamo, avec un juriste américain. C'était en 2002, juste après l'ouverture de Guantanamo. Il parlait bien le français, il me dit : tu vas m'interroger pendant 52 minutes sur Guantanamo, pour expliquer les problèmes de droit que ça pose, droit américain, etc., et tu vas avoir des auditeurs qui vont m'écouter pendant 52 minutes là-dessus ? Il ne le croyait pas. On a fait l'émission et à la fin il m'a dit : « J'ai pu faire en France ce que je n'aurais jamais pu faire aux Etats-Unis, ç'aurait été entrecoupé par la pub, il y aurait eu un appel d'un

auditeur qui aurait dit « vous êtes un ennemi du peuple », un autre qui aurait dit « bravo, allez-y », etc., sous prétexte d'interactivité, parce que ça fait chic. » Les questions des auditeurs, c'est quand même neuf fois sur dix n'importe quoi. C'est terrible !

Q : *Je suis une jeune auditrice de France Culture, et je ne peux pas comparer ce qu'il y avait avant mais je peux dire ce que j'en pense aujourd'hui. Je trouve admirable de trouver une radio gratuite, sans pub, avec un niveau intellectuel qui nous oblige à nous élever. C'est à dire qu'avant j'écoutais des choses très courtes et j'ai appris une autre forme d'information, une forme d'accès à la connaissance, et ça m'a obligée, ça demande un effort, mais est-ce qu'on ne devrait pas plutôt tirer les auditeurs vers le haut et leur apprendre à se concentrer sur un sujet plutôt que baisser la qualité des émissions pour accéder au plus grand nombre ? Il y a sûrement un équilibre à trouver.*

HF : *Vous êtes tout à fait récente dans notre association, mais vous êtes tout à fait dans l'esprit.*

AG : Vous voyez ! Ça veut dire qu'il y a un équilibre difficile à trouver. Dans mes émissions, je m'oblige – mais ça ne marche pas à tous les coups et quand j'ai trop de choses à penser je le fais moins – d'atteindre cet équilibre mais c'est une alchimie difficile d'arriver à cela. Parce qu'il le faut, on peut être exigeant, à condition d'emmener l'auditeur avec soi.

Q : *C'est de la pédagogie.*

AG : De la pédagogie, oui, et c'est une manière de dire à nos auditeurs, qui sont loin d'être tous juristes, de quoi il retourne, traduire les acronymes qui sont parfois un peu complexes, les termes de droit, etc. Et il faut garder à l'esprit qu'il faut à la fois être exigeant intellectuellement, informer clairement, et garder les auditeurs avec soi. Et ce n'est pas toujours évident.

Q : *Si vous permettez, c'est le problème des professeurs aujourd'hui. S'ils n'emmènent pas leurs élèves avec eux, c'est raté.*

AG : Bien sûr. Moi j'ai un truc : il faut que j'introduise toujours le mot auditeur, nos auditeurs, s'adresser à eux pendant l'émission. Je m'oblige à cela comme une sorte d'hygiène intellectuelle pour que l'auditeur se dise : tiens, il pense à nous, on ne surprend pas une conversation qui ne nous est pas adressée.

Q : *Cela devrait être une préoccupation des producteurs.*

AG : Parfaitement d'accord.

Q : *Juste pour confirmer cela. La radio c'est une personne qui parle à une autre personne qui l'écoute. Ce n'est pas quelqu'un qui parle pendant 50 minutes. Il y a une relation très intime entre le producteur et l'auditeur. Vous, derrière votre micro, vous vous adressez à une personne, fois un million*

si possible, et ça passe par l'oreille. Même en podcast c'est pareil.

AG : C'est ça. Et en cela c'est très différent du tribunal. J'ai été habitué à présider des audiences et le propre de l'audience c'est tout le contraire. On parle à quatre ou cinq personnes, ou à quinze personnes, qui tous ont envie d'entendre des choses différentes. Tout le travail de l'audience c'est de dire des choses audibles par tout le monde, qui ne blessent personne et qui en même temps soient partagées parce que tout le monde a entendu la même chose. C'est l'exercice absolument inverse. Comme le prof, il faut parler à tous, les bons, les moins bons, ceux qui comprennent bien le français, ceux qui le comprennent moins bien, etc., il faut parler pour tout le monde. La radio, c'est différent, c'est un exercice au cours duquel on parle à beaucoup de monde mais chacun est seul.

Q : *Il y a eu quelque chose de formidable cet été. France Culture a ressorti des archives, des grands avocats qui parlaient avec humour : Maître Floriot, avec les incidents. Que c'était drôle ! Et justement, une très bonne chose dans votre émission, moi qui lutte contre la logique à tout prix : vous exposez un problème et tout le monde dit « il a gagné ». Eh bien, pas du tout. Parce qu'il y a l'article untel, etc., ça c'est formidable. La logique est un cancer de l'esprit. Ces exemples sont extraordinaires. Et être juge ce n'est pas être avocat.*

AG : Pendant longtemps je proposais la chronique de Sébastien Miller. Depuis que je suis passé à une demi heure j'ai été amené à la supprimer mais je pense la rétablir pour expliquer comment les juges tranchent. Ce n'est pas le bon sens. Et le niveau juridique des Français est très faible par rapport à celui des Américains, par exemple. Les Américains ont spontanément la bonne attitude, parce que les séries télévisées les habituent.

Q : *Cette anecdote, Maître Maurice Garçon, c'était formidable, en face l'avocat bégayait un peu : je...je...demande la pa-parole à la Cour. Maître Maurice Garçon : vous feriez mieux de la demander à Dieu ! Terminé. (Rires)*

HF : *C'est d'une méchanceté, vraiment !*

Q : *Non, simplement ça marche autrement. Pas de manière logique. C'était formidable cet été.*

Q : *Ici aussi, nous sommes un public très diversifié. J'ai écouté des émissions et je me suis aussi dit que j'étais intéressée parce que j'ai une intention pluri-orientée mais je pense que certains auraient tout de suite zappé. La qualité de la manière de parler, de transmettre, d'être à l'écoute, et je voulais dire que je suis attristée qu'il soit à France Inter – vous voyez qui je veux dire – Jean-Claude Ameisen.*

AG : C'est formidable.

Q : *On dirait qu'il est sur France Culture, dans le sens de chercher à atteindre le public.*

AG : Moi je pense que ce qui caractérise France Culture – notez qu'à France Inter, il y a Jean Lebrun - c'est peut-être le service public. On essaie de respecter l'auditeur, ne pas le prendre pour un imbécile en descendant le niveau vers le bas, et c'est cela, c'était cela le pari de Laure Adler. En somme, je parle du choix des professionnels, je ne parle pas ...

Q : *Elle nous a fait beaucoup de mal.*

HF : *Elle vous a recruté ?*

AG : Elle m'a recruté

HF : *Et François Chaslin.*

AG : François Chaslin, votre serviteur, et d'autres. Cela va justement dans le sens du respect des auditeurs. On était exigeant pour soi, on l'était aussi pour les auditeurs.

Q : *Elle a recruté aussi Jean-Noël Jeanneney.*

AG : Jean-Noël Jeanneney, c'est sûr. C'est formidable, *Concordance des temps*.

Q : *Ah ça, oui !*

AG : C'est merveilleux. Mais moi de toute façon j'aime beaucoup aussi de petites émissions comme *L'Essai et la revue du jour*, je trouve cela très très bien. Cela passe très tôt, malheureusement. *Les Enjeux internationaux*, c'est excellent. Sept heures moins le quart, c'est vrai, mais le podcast va régler cela. Maintenant, *L'Essai et la revue du jour*, je l'ai sur mon portable.

Q : *A six heures et demie !*

AG : Justement, c'est tôt. Vive le podcast !

Les questions étant épuisées, le président Henry Faÿ remercie notre invité Antoine Garapon, sous les applaudissements, et lui offre les petits cadeaux que nous avons désormais coutume d'offrir à nos invités.



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION

INVITATION

En mars prochain (la date exacte sera précisée ultérieurement), notre association réunira son Assemblée Générale annuelle à la Maison des Associations du 3^e arrondissement de Paris, 5 rue Perrée. Tous les membres sont donc cordialement invités à s'y retrouver.

Comme chaque année, votre Conseil d'Administration y sera renouvelé. Certains membres de l'actuel Conseil ne peuvent plus se présenter à vos suffrages pour des raisons statutaires (5 mandats au maximum), d'autres n'auront plus la disponibilité suffisante pour participer à la direction de l'association.

Le Bureau se tourne donc vers les adhérents et souhaite que de nombreuses candidatures lui parviennent afin de procéder au renouvellement des mandats au Conseil d'Administration, lequel élira en son sein les membres du Bureau.

Si vous souhaitez contribuer de façon concrète à la vie de notre association, la faire évoluer, lui apporter votre dynamisme et vos compétences, merci de bien vouloir remplir le bulletin de candidature ci-dessous et de le renvoyer avant le 1^{er} février à l'attention du Secrétariat de l'aafc.

Vous voudrez bien, également, joindre à ce bulletin votre « profession de foi », dans laquelle vous vous présenterez succinctement, indiquerez vos motivations et dans quelle direction vous souhaiteriez voir évoluer notre association.

DECLARATION DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES AUDITEURS DE FRANCE CULTURE

Je, soussigné.....

Demeurant.....

.....

Souhaite présenter ma candidature au Conseil d'Administration de l'association Aafc.

e-mail :

Signature

Ci-joint Profession de foi à retourner avant le 1^{er} février 2015 à l'aafc

Appel à cotisations : il est encore temps pour 2014 !

Chers adhérents,

Pour que notre association vive et que notre avis, en qualité d'auditeurs assidus et fidèles, soit entendu par les dirigeants de la chaîne, nous devons être suffisamment nombreux.

Merci à tous celles et ceux qui ne le sont pas de se mettre à jour de leur cotisation. En cas de doute appelez notre Trésorière au 01 39 86 96. Et de continuer à engager vos amis, collègues et voisins qui partagent votre souci d'une belle radio, à nous rejoindre.

Vous pouvez nous joindre (aafc) :

⇒ sur notre site Internet :

<http://www.auditeurs-de-france-culture.asso.fr/>

⇒ ou par courrier électronique :

aafc.auditeur@laposte.net

⇒ ou par téléphone :

01 39 89 86 96

⇒ ou par courrier postal :

aafc, Maison des Associations du 3^e, Bte 51, 5 Rue Perrée, 75003 Paris

Vous pouvez joindre France Culture :

⇒ par téléphone, au 01 56 40 22 22 (standard) ou par Internet à l'adresse www.franceculture.com

⇒ Pour avoir des informations sur les rencontres et émissions en public vous pouvez appeler le 01 56 40 32 30.

⇒ Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les programmes des émissions en public et des rencontres en écrivant à : France-Culture - Relations extérieures,

116 av. du Président Kennedy,

Paris Cedex 16.

⇒ Vous pouvez signaler vos problèmes d'écoute au service technique de France-Culture : 01 56 40 33 13. Nous vous encourageons à le faire également par courrier ou par courrier électronique (www.radiofrance.fr/services/contact/).

⇒ N'hésitez pas à **envoyer** vos impressions, vos suggestions et vos critiques en vous rendant sur le site de France Culture www.radiofrance.fr/chaines/france-culture/contact/ ou à contacter le médiateur de Radio France.